



>> édito >> actualité

Eric MAISONS
Secrétaire adjoint
de la Chambre d'agriculture

« Terres d'Eure-et-Loir » sera présente aux Artisanales de Chartres

L'innovation au cœur de l'agronomie

Les exigences liées à nos productions agricoles sont plus que jamais présentes. La durabilité économique de nos exploitations doit répondre à des critères environnementaux et sociétaux. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture mène des programmes de recherche et de développement. Elle communique sur les résultats et les applications concrètes sur nos cultures. La gestion du désherbage est aujourd'hui un sujet majeur. Le retrait de matières actives et les restrictions d'usage, en particulier sur les parcelles drainées, ne font qu'accélérer l'apparition des résistances. Nos techniciens travaillent sur ce sujet et proposent de nouvelles voies car la chimie, seule, n'est plus une solution efficace et durable.

Autre axe étudié : soumettre à différents itinéraires culturaux des variétés et ceci sur de nombreuses espèces. L'objectif est de caractériser chaque variété et d'évaluer son aptitude à résister à différents facteurs de stress. Cette méthode fournit des résultats précieux pour choisir les variétés sur nos exploitations.

Enfin, la fertilisation azotée est un axe fort de nos programmes d'expérimentation. Les protocoles ont pour but d'augmenter l'efficacité de chaque apport et d'atteindre nos objectifs de production en quantité et en qualité. Nous disposons maintenant d'un drone agricole qui nous permet d'offrir un service pour le colza et le blé tendre. Une application agriculture de précision sera proposée en générant des cartes de modulation des apports d'azote.

Nous sommes attachés à la correspondance entre ces travaux prospectifs menés par les services de notre Chambre d'agriculture et nos attentes d'agriculteur.

C'est une première : dans le cadre des Artisanales de Chartres 2015, du 9 au 12 octobre, l'association Terres d'Eure-et-Loir, la Chambre d'agriculture et la Chambre de Métiers s'associent afin de promouvoir les produits du terroir. Un espace entier, le hall Ravenne (900 m²), sera consacré aux produits Terres d'Eure-et-Loir.

Les producteurs adhérents seront en force : trente d'entre eux exposeront et feront découvrir leurs produits : viandes, fruits, légumes, farine, gâteaux, confitures, miel, crêpes, safran, huile, terrines, bières, jus, limonades, ... De quoi faire le plein de produits locaux ! Depuis la création de la marque, jamais Terres d'Eure-et-Loir n'avait réuni autant de producteurs sur un événement.

Le hall Ravenne sera aussi un lieu de restauration avec des tables installées de part et d'autre du bâtiment. Les producteurs proposeront des produits à consommer sur place : crêpes, soupes, sandwiches, etc. L'espace sera complété par une boutique Terres d'Eure-et-Loir qui permettra de promouvoir l'ensemble des produits de la marque, y compris pour les producteurs qui ne peuvent exposer sur place. Ajoutons que quelques producteurs seront présents sur un marché extérieur, proposant des légumes, des volailles et de la charcuterie Terres d'Eure-et-Loir.

Rappelons que, dès 2010, des producteurs Terres d'Eure-et-Loir ont exposé aux Artisanales. Moins nombreux et dispersés dans le bâtiment « Côté Saveurs », ils disposaient d'une moindre visibilité, ce qui ne sera pas le cas cette année.



Terres d'Eure-et-Loir

- Création de la marque en 2002 par la Chambre d'agriculture
- 94 membres, agriculteurs, mais aussi artisans, restaurateurs, traiteurs et magasins.

L'entrée aux Artisanales est gratuite ! Profitez-en pour redécouvrir cet événement eurélien et venir à la rencontre des producteurs.

Contact : Toutain Aurélie
02 37 24 45 41

>> sommaire

Futur en Beauce à Châteaudun	2
Enquête réseau Chartres-Orléans	2
Nouvel étiquetage des phytos	3
Quoi de neuf dans les essais ?	3
Lutte chimique, le dernier levier	4



● Fête de l'agriculture le 6 septembre à Arrou

Avec plus de 4000 visiteurs, l'édition 2015 de la fête de l'agriculture et son Moiss'batt cross est un nouveau succès pour les Jeunes agriculteurs. Les conseillers de la Chambre d'agriculture étaient présents à Arrou pour répondre aux questions des visiteurs sur l'installation, la transmission, l'élevage, l'emploi salarié, ... L'occasion de découvrir la nouvelle prestation de la Chambre d'agriculture : Mes dron'im@ges. Deux agriculteurs du département ont gagné un abonnement d'un an à Mesp@rcelles en jouant au jeu concours.

● Conférence économique le 26 novembre à Chartrexp

L'agriculture est un acteur majeur du monde économique eurélien, tout comme l'artisanat ou le commerce. Pour évoquer l'avenir et redonner confiance aux entreprises, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir co-organise avec Centre Expert, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'artisanat une conférence économique à Chartrexp le 26 novembre 2015. Cette soirée est animée par l'économiste Jean-Paul Betbeze, notamment membre du Cercle des économistes, de l'ICBE et auteur de nombreux ouvrages. Vous recevrez en temps utile une invitation.

● Employeurs, formez vos salariés

Outre le Certiphyto (voir p. 4), la Chambre d'agriculture et l'Asavpa* proposent sur la fin 2015, cinq formations destinées aux salariés agricoles : Communication / Prise de parole (10 décembre) ; Fertilisation azotée des cultures (15 décembre) ; Devenir sauveteur/secouriste du travail en agriculture (2 jours fin 2015) ; Recyclage en secourisme (1 jour en décembre) ; Notions pratiques de couverture (19 décembre).

Contact : Daniel Lazier
02 37 24 45 64

* Association des salariés agricoles.



Le festival de l'agriculture du futur

FUTUR EN BEAUCE **AGREEN**
STARTUP

DU 2 AU 4 OCTOBRE 2015 À CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)

Durant le festival de l'agriculture du futur, « Futur en Beauce », un concours labélisé « Agreen Startup » aura lieu sur le Campus « Les Champs de Possible » à Châteaudun, du 2 au 4 octobre 2015.

Durant 48 h, des startup, en lien avec les domaines de l'agriculture et de l'innovation, développeront leur projet. Ils seront aidés par des designers, programmeurs, concepteurs, analystes, marketeurs, ... Ils bénéficieront également de l'expertise ponctuelle de mentors fondateurs de startup, agriculteurs, journalistes, commerciaux, etc.

A l'issue du concours, le jury, présidé par Laure de la Raudière et composé d'Eric Thirouin, Thierry Payot, Jean-Marc Dupré, Jean-Paul Dumont, Yves Landoyer et Jean-Marc Gouache récompensera les lauréats avec, pour premier prix, un chèque de 3000 €. S'y ajouteront des accompagnements au développement de leur activité.

Dédié au numérique et à l'agriculture, Futur en Beauce présente un programme très complet : conférences, démonstrations techniques, animations, produits locaux, ... Le samedi sera consacré aux agriculteurs et professionnels de l'agriculture :

- 11h - 12h : table ronde « Sécuriser ses données : c'est possible ? »
- 12h - 13h : présentation et dédicaces «Agronuméricus» d'Hervé Pillaud.
- 14h - 14h45 : table ronde « De l'agriculture à l'ageekulture ».
- 17h - 17h45 : table ronde « La ruralité et l'exode inversé ».

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir se mobilise pour le développement du numérique en agriculture.

Entrée libre.

La Chambre enquête sur les passages à niveau de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans

Dans le cadre de la réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans aux voyageurs, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec SNCF réseau, mène actuellement un complément d'étude d'impacts agricoles auprès des agriculteurs qui doivent traverser la voie pour accéder à une de leur parcelle ou à un de leurs bâtiments dans un périmètre de 2 km de part et d'autre de la ligne.

Sur le département d'Eure-et-Loir, le linéaire de cette ligne représente 49 km pour 34 passages à niveau encore en fonctionnement, 23 communes traversées et environ 120 agriculteurs identifiés répondant aux critères exposés ci-dessus.

La réglementation sur la sécurité impose de supprimer environ 80% des passages à niveau, soit de façon définitive, soit pour les remplacer par un ouvrage d'art. Les conséquences sur l'activité des entreprises agricoles peuvent donc se révéler importantes en obligeant à



des modifications d'itinéraires et des allongements de parcours.

Afin de mesurer le niveau des enjeux agricoles que représenterait la fermeture de chaque passage à niveau, des réunions d'enquêtes sont actuellement organisées pour identifier les usages des exploitations concernées. L'objectif est d'éclairer SNCF Réseau dans ses choix et d'éviter ainsi, au maximum, la fermeture de passages à niveau stratégiques pour l'agriculture. N'hésitez pas à contacter la Chambre pour tout complément d'information.

Contact : Pôle DET
02 37 24 45 31

Nouvel étiquetage des produits phytos : soyez vigilants !

Un nouveau système d'étiquetage, mis en place sur les emballages de produits phytosanitaires depuis un à deux ans, est devenu obligatoire depuis le 1^{er} juin 2015.

Harmonisé au niveau européen, il a pour objectif d'améliorer la protection de l'utilisateur et de l'environnement grâce à une codification universelle du danger. Le vocabulaire alerte les utilisateurs afin de susciter une prise de conscience et de les inciter à porter gants, tablier, combinaison et/ou masque.

De nouveaux pictogrammes et des mentions de danger apparaissent sur les bidons et remplacent les symboles et les phrases de risque et de prudence préexistants. Les phrases de risque (R) sont remplacées par la lettre (H) suivie de 3 chiffres et les conseils (S) de prudence par la lettre P suivie de 3 chiffres. Attention, les nouveaux pictogrammes n'ont pas de correspondance directe avec les anciens !

Les utilisateurs de produits phytosani-



taires devront se familiariser avec ce nouvel étiquetage car il a des conséquences dans plusieurs domaines, notamment :

- le classement dans le local de stockage des produits phytosanitaires,
- la réglementation concernant les mélanges,
- l'application des délais de rentrée.

Faites attention à bien identifier la mention de danger (H suivi de 3 chiffres) qui complète le pictogramme et permet de savoir si le produit phytosanitaire est concerné. Retrouvez une info complète sur www.chambre-agriculture-28.com/espace-agriculteurs/environnement/etiquetage-produits-phyto/

Contact : Sébastien Sallé
02 37 24 45 57

Quoi de neuf dans les essais de la Chambre d'agriculture ?

Chaque année, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir réalise une soixantaine d'essais. Ils s'inscrivent dans un vaste réseau régional et interrégional comptant annuellement plus de 200 expérimentations. Ces essais servent à tester des techniques innovantes et à produire des références neutres, fiables et adaptées à notre département.

Voici quelques thématiques sur lesquelles nous travaillons :

Les surfaces en légumineuses ont fortement diminué. Nous testons des alternatives à leur intégration dans les assolements :

- Les plantes compagnes en colza : nous avons renouvelé des essais pour affiner notre conseil azote en cas d'association à de la fèverole ou du trèfle. Nous étudierons aussi le bénéfice pour le blé suivant : quel impact de la présence du trèfle blanc présent après la récolte du colza jusqu'au semis du blé ? Retrouvons-nous un bénéfice à associer une

fèverole au colza ?

- L'association d'espèces à du blé : jusqu'à présent, nous nous sommes focalisés sur le colza mais nous étudierons le choix d'espèces et la date d'implantation les plus opportuns.

- Les intercultures courtes : quelles espèces choisir ? Quels bénéfices pour la culture suivante : dose d'azote, rendement, teneur en protéines ? Autant de réponses à trouver.

Bien entendu, nous continuons nos screening* variétaux sur de nombreuses espèces en évaluant l'ensemble des critères : productivité, protéines, PS, tolérance aux maladies, ... Les plateformes colza ont belle allure. Les semences de céréales sont en cours de préparation ! N'hésitez pas à interroger votre conseiller habituel pour en savoir plus !

* Sélection

Contact : Patricia Huet
02 37 24 45 55

● Le Strip-till en démonstration à Pré St Evroult

La Chambre d'agriculture, la FDCuma 28 et Terres Inovia ont organisé le 1^{er} septembre une démonstration de strip-till. Six constructeurs ont fait évoluer leurs appareils et commenté le travail réalisé. Malgré un sol un peu trop humide pour un résultat optimal, la démonstration a mis en évidence l'importance du choix des réglages, du type de dent et de la gestion des pneumatiques sur la qualité du travail. Les conseillers de la Chambre d'agriculture et de Terres Inovia ont présenté les différentes méthodes d'implantation du colza et décrit un profil cultural.

Contact : Julien Degas
02 37 24 45 60

● Réunion technique Bovin viande

Organisée par la Chambre d'agriculture et Interbev, cette réunion aura lieu le 24 novembre à partir de 14h à Miermaigne. Au programme : échanges autour des accords interprofessionnels, zoom sur la filière bovine du département et sur les clés de la compétitivité de l'atelier viande. Si vous souhaitez réaliser des analyses de fourrages, un atelier AgriNIRTM sera organisé le jour de la réunion. Apportez vos échantillons et vous repartirez avec des valeurs alimentaires le jour même.

Contact : Charlène Javon
02 37 53 44 35

● Pose de fibre optique : informez-vous !

Une cinquantaine de participants (sur 450 invités), étaient présents à la réunion sur la pose de fibre optique en aérien le jeudi 10 septembre à Chartres. De nombreuses informations, dont le calendrier des travaux, (dans la limite des 2 prochains mois), ont été communiquées. Les absents retrouveront toutes les informations concernant ces travaux ainsi que les documents distribués lors de cette rencontre sur : www.chambre-agriculture-28.com/espace-grand-public/chantier-numerique

Contact : Benoit Lefevre
06 08 87 90 11

>> En bref

● Indice du fermage 2015/2016

L'arrêté ministériel du 20 juillet dernier fixe l'indice national du fermage à 110.05 soit une augmentation par rapport à l'année dernière de +1,61 %. Le prix du blé-fermage sera alors de 22,68 € quintal. Ces données ne s'appliqueront en Eure-et-Loir qu'à compter du 1^{er} octobre 2015.

Contact : Martine Riou
02 37 24 45 32

● Certiphyto salarié : dernière ligne droite

A compter du 26 novembre prochain, les salariés d'exploitation, comme les exploitants, réalisant des traitements phytos, devront détenir un certificat individuel correspondant à ces activités. La Chambre d'agriculture propose aux employeurs d'inscrire leur(s) salarié(s) à la formation qui se déroulera les 24 et 25 novembre 2015 à Chartres. La prise en charge financière est assurée par le Fafsea, la Chambre d'agriculture et l'Asavpa*.

Contact : Daniel Lazier
02 37 24 45 64

* Association des salariés agricoles.

● Formations Mes p@rcelles

Profitez de cette nouvelle campagne pour vous équiper ! Conformité du calcul de la dose d'azote, gestion du parcellaire, calcul d'indicateurs économiques, édition de documents réglementaires... autant d'arguments pour essayer l'outil Mes p@rcelles. Venez découvrir l'outil et saisissez vos interventions d'automne en formation (sans engagement d'abonnement). Mes p@rcelles, une veille réglementaire et un outil de gestion efficaces.

Contact : équipe Mes p@rcelles
02 37 24 46 00

Lutte chimique, dernier levier de son programme désherbage

L'Université du soir organisée par la Chambre d'agriculture le 14 septembre avait pour thème la gestion des échecs de désherbage. Les acteurs de la recherche publique, privée et du développement ont eu un discours unanime : la lutte basée exclusivement sur la chimie, même en multipliant les passages sur une même culture, n'est plus une solution efficace et durable.

Cette affirmation s'appuie sur plusieurs constats : une pression adventice en augmentation, mettant même en difficulté les meilleurs produits appliqués, un nombre de matières actives disponibles en diminution et une pression de sélection sur les individus résistants aux groupes HRAC A et B.

Face à cette situation et avec un poste herbicide en augmentation constante (100 voire 200 €/ha en blé tendre), les mesures agronomiques sont à mettre en œuvre prioritairement pour :

- préventivement limiter la progression du niveau d'infestation des parcelles,
 - ou retrouver un niveau d'ensalissement « gérable » pour appliquer les produits dans des conditions correctes et ainsi pérenniser leur efficacité.
- La lutte chimique est à considérer comme le dernier levier à disposition permettant de finaliser l'efficacité.

Utiliser les leviers agronomiques

Plusieurs mesures préventives sont possibles :

- Gérer l'interculture avec la réalisation de faux semis fin septembre et en octobre. Les fortes levées de graminées observées actuellement dans les colzas montrent que la dormance des graines a été levée avec le fort coup de chaud de juin. Les conditions humides actuelles vont permettre de faire lever les graminées. L'objectif est de faire lever et détruire un maximum de plantes avant le semis.
- Débuter les semis à date raisonnable : la première semaine d'octobre, compte tenu des débits de chantier actuels, est un bon compromis dans notre département. Les essais menés l'an dernier par les Chambres d'agriculture de la région montrent qu'avec le panel de variétés disponibles, décaler son semis n'est pas synonyme de perte de rendement !



200 agriculteurs ont assisté aux interventions. Retrouvez les diaporamas sur : www.chambre-agriculture-28.com/espace-agriculteurs/universites-du-soir/desherbage/

- Décaler la date de semis des parcelles les plus sales en graminées pour diminuer la pression des adventices. Dans notre essai de Boullay-Mivoye, en 2014, un décalage de 15 jours a permis de diminuer la pression ray-grass de 250 pieds/m² ! Attention, l'objet de cet article n'est pas de vous faire décaler les semis sur l'ensemble de votre exploitation. Même si les conditions de semis ont été difficiles en 2012 et 2013 et de forts abats ont été enregistrés ces dernières semaines, ce levier n'est pas à négliger, particulièrement dans les parcelles les plus infestées.
- Semer sur un sol propre : éviter tous repiquages. Il sera impossible de les détruire dans la culture.

Privilégier les applications précoces

Une fois ces leviers agronomiques activés, peaufinez les applications herbicides. N'hésitez pas à arrêter de semer pour bénéficier de l'humidité résiduelle du semis pour les applications de pré-levée. Les interventions de post-levée doivent être appliquées à une feuille de la culture. Une fois ce stade dépassé, l'efficacité diminue.

Contact : Patricia Huet
02 37 24 45 55